

- Débutant : La formation indispensable pour tout nouvel élu
- Confirmé : Actualisez vos bases de connaissances
- Technique : Tout savoir sur les sujets qui font l'actualité économique & sociale

## C.E. et Formation Professionnelle

### 1<sup>ère</sup> journée

Les dispositifs de formation professionnelle depuis la réforme de 2009

#### > Rappel sur les obligations de l'employeur en matière de formation professionnelles

##### A. Des obligations financières

- La contribution au titre de la formation
- La participation au financement du FPSPP
- L'alternance

##### B. Des obligations légales envers les salariés et envers les IRP

- Envers les salariés : l'adaptation et la formation
- Envers les IRP : obligation d'information et de consultation

#### > Les dispositifs de formation professionnelle depuis la réforme

##### A. Les dispositifs à l'initiative de l'employeur

- Le plan de formation :
  - Généralités
  - Définition des actions de formation du PDF
- Périodes de professionnalisation et contrat de professionnalisation

##### B. Les actions à l'initiative du salarié

- Le DIF / • Le CIF / • La VAE et le congé de VAE

##### C. Les outils d'information et d'orientation tout au long de la vie

- Le bilan de compétence et congé de bilan de compétence
- Le passeport formation

### 2<sup>ème</sup> journée

Le rôle du Comité d'Entreprise et de la commission de la formation professionnelle

#### > Les acteurs de la formation professionnelle et l'articulation entre leurs compétences

- Le comité d'entreprise
- La commission formation professionnelle
- Le CCE

#### > Les orientations de la formation professionnelle

##### A. L'objet de la consultation du CE

##### B. Les règles de la consultation relatives aux orientations de la formation professionnelle

- "Les orientations" de la formation professionnelle ?
  - Documents à fournir lors de la consultation sur les orientations de la formation professionnelle
  - Quand le CE est consulté ?
- L'exploitation des documents et informations transmis
  - Ces orientations sur la formation professionnelle doivent être mises en perspective avec celles des années précédentes
  - Elles doivent aussi prendre en compte l'analyse de la situation comparée des hommes et des femmes

#### > Comment informer les salariés et vérifier que leurs droits sont respectés ?

#### > Le plan de formation et le CE

##### A. Quelles entreprises sont concernées par cette obligation ?

- Le cas de l'établissement distinct
- L'entreprise comptant plus de 200 salariés

##### B. Contenu du plan de formation

##### C. Les dépenses afférentes au PDF

- L'imputabilité des dépenses
  - La typologie des actions de formation inscrites dans le plan de formation et pouvant être imputables
  - Le cas des formations sécurité
  - Les actions non imputables
- Les sommes imputables

#### > La procédure de consultation du CE des plans de formation

- Date des réunions du C.E sur le plan de formation
  - Première réunion / - Deuxième réunion
- L'information préalable remise au C.E sur le plan de formation
  - Liste des documents pour la première réunion
  - Liste des documents pour la seconde réunion
  - Date de transmission des documents
- Les informations que le CE pourra utiliser pour une consultation plus efficace
  - Des données statistiques nationales ou par branche professionnelle
  - Des données internes
- Sanctions en cas de non respect des consultations
  - Sanctions fiscales
  - Sanctions pénales

### Programme modifiable et personnalisable

Pour tout renseignement complémentaire concernant ce programme de formation, veuillez contacter M. Reynald de Mari - Tél. 04 78 14 54 27 - Fax 04 37 48 07 54  
ACCES - 3, rue de l'Humilité - 69003 LYON - reynald.de.mari@aces.fr